



41, Z.A. Les Terres de Villeneuve - F.43330 Saint Ferréol d'Auroure

+33 477 590 771 | npk.distribution@orange.fr | www.npk-distribution.com

Tarifs Fraisiers (racines nues) 2024 - 2025

Réf.	Article Calibre B	Unité	- 1.000	- 2.500	- 5.000	+ 5.000
TRÈS PRÉCOSSE						
T06703	FLAIR	x.100	27,47 €	22,82 €	21,03 €	19,51 €
T06702	GARIGUETTE	x.100	24,40 €	20,26 €	18,68 €	17,32 €
PRÉCOSSE						
T06302	ASIA	x.100	27,47 €	22,82 €	21,03 €	19,51 €
T06303	CANDISS	x.100	27,47 €	22,82 €	21,03 €	19,51 €
T06304	CIFLORETTE	x.100	27,47 €	22,82 €	21,03 €	19,51 €
T06704	MANON DES FRAISES	x.100	27,47 €	22,82 €	21,03 €	19,51 €
SAISON						
T06503	RUBIS DES JARDINS	x.100	27,47 €	22,82 €	21,03 €	19,51 €
T06502	SONATA	x.100	27,47 €	22,82 €	21,03 €	19,51 €
T06502	SONSATION	x.100	27,47 €	22,82 €	21,03 €	19,51 €
REMONTANTE						
T06401	ANABELLE	x.100	30,55 €	25,37 €	23,39 €	21,69 €
T06402	ANAÏS	x.100	30,55 €	25,37 €	23,39 €	21,69 €
T06411	BRAVURA	x.100	36,48 €	30,30 €	27,93 €	25,91 €
T06403	CHARLOTTE	x.100	31,87 €	26,47 €	24,40 €	22,63 €
T06404	CIJOSÉE	x.100	30,55 €	25,37 €	23,39 €	21,69 €
T06405	CIRAFINE	x.100	30,55 €	25,37 €	23,39 €	21,69 €
T06410	CIRANO	x.100	30,55 €	25,37 €	23,39 €	21,69 €
T06412	FAVORI	x.100	36,48 €	30,30 €	27,93 €	25,91 €
T06406	GENTO	x.100	27,69 €	23,00 €	21,20 €	19,67 €
T06499	MARA DES BOIS	x.100	31,87 €	26,47 €	24,40 €	22,63 €
T06407	OSTARA	x.100	27,69 €	23,00 €	21,20 €	19,67 €
T06408	RABUNA	x.100	27,69 €	23,00 €	21,20 €	19,67 €
T06409	REINE DES VALLÉES	x.100	27,69 €	23,00 €	21,20 €	19,67 €
BLANCHE						
T06101	ANABLANCA	x.100	41,98 €	34,86 €	32,14 €	29,81 €
T06201	MOUNT EVEREST	x.100	41,98 €	34,86 €	32,14 €	29,81 €
GOÛT FRAMBOISE						
T06120	ANARED	x.100	41,98 €	34,86 €	32,14 €	29,81 €
CHROMO COUPE DÉSINFECTION						
T03991	Chromo (/ variété)	sur demande	x.1	0,21 €		
T-COUBE	Coupe des Fraisiers	sur demande	x.1	0,0051 €		
T03995	Désinfection	norme S.N.P.P.F./O.C.	x.1	0,016 €		

Liste non exhaustive !

Tarifs en Euro (€)-H.T. départ





41, Z.A. Les Terres de Villeneuve - F.43330 Saint Ferréol d'Auroure
☎ +33 477 590 771 | ✉ npk.distribution@orange.fr | 🌐 www.npk-distribution.com

Tarifs Framboisiers 2024 - 2025

Réf.	Article 1-2 branche(s)	Unité	50	+ 100	+ 250
PRÉCOSSE					
T06801	LLOYD GEORGES	x.1	1,75 €	1,37 €	1,26 €
T06802	MALAHAT	x.1	1,99 €	1,55 €	1,43 €
T06803	MALLING PROMISE	x.1	1,75 €	1,37 €	1,26 €
REMONTANTE & PRÉCOSSE					
T06821	AUTUMN BLISS	x.1	1,99 €	1,55 €	1,43 €
T06830	AUTUMN TREASURE	x.1	2,73 €	2,14 €	1,96 €
T06822	JOAN J	x.1	2,73 €	2,14 €	1,96 €
T06823	POLKA	x.1	2,73 €	2,14 €	1,96 €
T06828	RUBY FALL	x.1	2,73 €	2,14 €	1,96 €
REMONTANTE & SAISON					
T06824	HÉRITAGE	x.1	1,75 €	1,37 €	1,26 €
T06825	HIMBO TOP	x.1	2,73 €	2,14 €	1,96 €
T06826	POLONA	x.1	1,75 €	1,37 €	1,26 €
T06827	ZÉVA	x.1	1,75 €	1,37 €	1,26 €
SAISON					
T06840	MEEKER	x.1	1,75 €	1,37 €	1,26 €
T06841	WILLIAMETTE	x.1	1,75 €	1,37 €	1,26 €
TARDIVE					
T06860	TULAMEEN	x.1	1,82 €	1,42 €	1,31 €
TRÈS TARDIVE					
T06829	OCTAVIA	x.1	1,99 €	1,55 €	1,43 €
REMONTANTE & JAUNE					
T06820	FALL GOLD	x.1	1,82 €	1,42 €	1,31 €
CHROMO					
T03992	Chromo (/ variété)	sur demande x.1	0,24 €		

Liste non exhaustive !

Tarifs en Euro (€)-H.T. départ





41, Z.A. Les Terres de Villeneuve - F.43330 Saint Ferréol d'Auroure

+33 477 590 771 | npk.distribution@orange.fr | www.npk-distribution.com

Tarifs Fruits rouges 2024 - 2025

Réf.	Article 1-2 branche(s)	Unité	50	+ 100	+ 250
------	--------------------------	-------	----	-------	-------

CASSIS					
PRÉCOSSE					
T03205	BEN CONNAN	x.1	3,40 €	2,66 €	2,45 €
T03204	EBONY	x.1	8,38 €	6,56 €	6,03 €
SAISON					
T03201	ANDEGA	x.1	3,28 €	2,57 €	2,36 €
T03202	NOIR DE BOURGOGNE	x.1	3,28 €	2,57 €	2,36 €
T03203	TITANIA	x.1	3,28 €	2,57 €	2,36 €
TARDIVE					
T03302	BEN TIRAN	x.1	3,40 €	2,66 €	2,45 €
T03301	BLACK DOWM	x.1	3,28 €	2,57 €	2,36 €

CASEILLE (HYBRIDE : CASSIS & GROSEILLER (À MAQUEREAU)					
T03101	JOSTA	x.1	6,92 €	5,41 €	4,98 €

GROSEILLER (À GRAPPE)					
PRÉCOSSE					
T07103	JONKHEER VAN TETS	x.1	2,94 €	2,30 €	2,12 €
T07104	JUNIFER	x.1	2,94 €	2,30 €	2,12 €
SAISON					
T07201	BLANKA	x.1	2,94 €	2,30 €	2,12 €
T07203	ROLAN	x.1	2,94 €	2,30 €	2,12 €
TARDIVE					
T07304	ROVADA	x.1	2,94 €	2,30 €	2,12 €
T07305	TATRAN	x.1	3,71 €	2,90 €	2,67 €
T07220	WHITE PAREL	x.1	2,94 €	2,30 €	2,12 €

Tarifs Fruits rouges 2024 - 2025

Réf.	Article <u>1-2 branche(s)</u>	Unité	50	+ 100	+ 250
------	---------------------------------	-------	----	-------	-------

| GROSEILLER (À MAQUEREAU) |

PRÉCOSSE					
T07101	GREENFINCH	x.1	5,00 €	3,91 €	3,60 €
T07102	INVICTA	x.1	5,86 €	4,59 €	4,22 €
T07306	ROKULA	x.1	5,86 €	4,59 €	4,22 €
SAISON					
T07202	CARELESS	x.1	5,00 €	3,91 €	3,60 €
T07303	PAX	x.1	5,86 €	4,59 €	4,22 €
T07307	XÉNIA	x.1	5,86 €	4,59 €	4,22 €
TARDIVE					
T07301	CAPTIVATOR	x.1	5,00 €	3,91 €	3,60 €
T07302	HINNOMAKI GUL	x.1	5,00 €	3,91 €	3,60 €

| MÛRE |

PRÉCOSSE					
T13110	SILVAN	x.1	7,25 €	5,67 €	5,22 €
SAISON					
T13101	LOCHNESS	x.1	7,25 €	5,67 €	5,22 €
T13102	SMOOTSHEEN	x.1	7,25 €	5,67 €	5,22 €
TARDIVE					
T13201	CHESTER	x.1	7,25 €	5,67 €	5,22 €
T13301	TRIPLE CROWN	x.1	7,25 €	5,67 €	5,22 €

| MÛRE & FRAMBOISE (HYBRIDE) |

T15101	TAYBERRY	x.1	6,05 €	4,74 €	4,36 €
--------	----------	-----	--------	--------	--------

Liste non exhaustive !

Tarifs en Euro (€)-H.T. départ



CONDITIONS DE VENTE

Préambule

Les présentes conditions de vente, conformes aux règles professionnelles, usages nationaux et internationaux, s'appliquent expressément à défaut de conventions particulières, à toutes nos ventes et en particulier aux ventes réalisées auprès des horticulteurs, maraîchers, producteurs de légumes, producteurs de plants, pépiniéristes, conservateurs, transformateurs, collectivités, groupements, revendeurs... Le fait de passer commande implique

Prix

Les prix s'entendent en Euros hors taxes, emballages et transports non compris. Ils sont établis pour la période couverte par le catalogue (saison) En cas de commande dans des conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par sachet pour la façon.

Commandes

Les commandes seront exécutées dans la mesure où les produits sont disponibles. En cas de récoltes déficitaire ou nulle, provoquée par des perturbations atmosphériques, des accidents culturaux de toute nature, réduction partielle ou totale sera appliquée à la commande. Le client en sera Toute annulation de commande de plants à moins de 4 semaines avant livraison entraîne de plein droit une indemnité fixée à 50% de la valeur de la commande. Les affaires traitées par nos Attachés Commerciaux, V.R.P., etc. ne nous engagent qu'après confirmation par notre Société.

Cas de force majeure

Les commandes seront exécutées sauf cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, à titre d'exemple non exhaustif : faits de guerre, grèves, incendies et accidents dans toutes les entreprises intervenant dans la production et la distribution des semences et des plants.

Expédition et risques

Nos marchandises sont vendues condition départ. Elles voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport. A défaut d'instructions d'expédition clairement exprimées, nous choisirons le mode d'expédition qui nous paraîtra le plus convenable ou le plus avantageux, sans assumer aucune responsabilité de ce chef, ni admettre réclamation concernant le transport. Nos marchandises sont soigneusement examinées avant

Clause de réserve de propriété

Nous nous réservons la propriété des marchandises livrées jusqu'au complet paiement du prix. A cet égard, ne constitue pas des paiements au sens

Remarques

Les résultats obtenus ne dépendent pas uniquement de la variété et de la qualité de nos produits, mais aussi de facteurs difficiles ou impossibles à apprécier ou à prévoir et pouvant varier notamment suivant les régions, l'environnement, les conditions agronomiques et atmosphériques, les

Délais de réclamations semences

Toute réclamation portant sur l'aspect extérieur et la pureté spécifique devra être faite dans les 12 jours suivant l'arrivée de la marchandise.

Toute réclamation portant sur la faculté germinative devra être faite dans les 45 jours suivants l'arrivée de la marchandise.

Toute réclamation portant sur l'authenticité, la pureté variétale devra être faite dans les délais normaux de semis ou de plantation et de contrôle

Délais de réclamation plants

Toute réclamation portant sur l'aspect du plant devra être faite dans les 48 heures suivant la livraison.

Retour - Modalités

Tout retour de produits doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acheteur. Tout produits retourné sans cet accord sera tenu à la Les frais et risques de retours sont toujours à la charge de l'acquéreur.

Réclamations

En égard à la nature des produits vendus, notre responsabilité, en cas d'erreurs reconnues et établies, ne pourra en aucun cas, en particulier en matière d'authenticité, de pureté variétale, de pureté spécifique, de faculté germinative, de résistance aux souches ou races de maladies inconnues à ce Les couleurs, nuances et cycles de végétations sont données à titre indicatif et non contractuel.

Cependant, nous examinerons avec attention toute réclamation qui pourrait nous être adressée par suite d'erreur de notre part et, le cas échéant,

Paiements

Nos paiements sont habituellement à 30 jours fin de mois. Cependant, en cas de problème de règlement nous pourrions être conduits à prévoir des Si nous acceptons un délai plus important, il sera décompté des agios sur la base de 12% par an. Les clients qui ne respectent pas les délais de règlement prévus ou qui ont fait l'objet par le passé d'une procédure de recouvrement ne seront alors livrés, après solde de leur compte, que contre En l'absence de relation commerciales antérieures, nous pourrions être amenés soit à demander des références bancaires, soit à expédier nos produits contre remboursement. Nos factures sont payables au PUY EN VELAY. Nos traites, chèques et mandats de nos clients ne sont pas une dérogation à cette règle. Les dates d'échéance et de recouvrement sont portées sur chaque facture. Tout retard dans le paiement à l'échéance prévue nous Les frais bancaires et de recouvrement résultant d'une prorogation d'échéance sont à la charge du client. Le non-paiement de nos factures En cas d'étalement de paiement préalablement accepté par nos services, le défaut de règlement d'une échéance rend immédiatement exigible l'intégralité de la créance. Enfin, en cas de retard de paiement, nous serons autorisés à résilier les marchés et commandes en cours sans préjudice de

Attribution de compétence

Toutes nos ventes sont faites aux conditions énoncées ci-dessus et le fait de nous passer commande implique leur acceptation. Toute difficulté, par quelque cause que ce soit sera jugée par les tribunaux du PUY EN VELAY qui seront seuls compétents, même en référé.